

# LIAISON

N°3

avril/mai/juin 2008

## EDITORIAL

Notre président, Sébastien MOYNE-BRESSAND, m'a confié la rédaction de cet éditorial.

J'en profite tout d'abord pour le remercier pour le dévouement, la compétence et l'enthousiasme qu'il manifeste depuis 2 ans. C'est réellement une chance pour notre jeune Ordre Régional de l'avoir élu.

J'espère un taux de participation important lors de la prochaine élection de vos conseillers régionaux, afin que ceux-ci reflètent le choix de toute une profession : c'est en effet la seule élection professionnelle à laquelle tous les pédicures-podologues sont conviés.

Ce numéro 3 de liaison est principalement consacré à la démographie professionnelle en PACA Corse. Cela peut représenter une aide pour certains dans le choix d'un lieu d'exercice.

LIAISON est maintenant fabriqué par un reprographe : Sa lecture et sa manipulation devraient en être améliorés.

Bonne lecture

Jean MAUGEIN Vice-Président

*Pour nous joindre :*

☎ : 04.42.59.14.66

Fax : 04.42.59.14.74

✉ : [contact@paca-corse.cropp.fr](mailto:contact@paca-corse.cropp.fr)

Portes de l'Arbois B  
1090 rue René Descartes  
13857 Aix-en-Provence cedex 3

Horaires Secrétariat :

lundi-mardi-mercredi-vendredi  
9H à 12H30

jeudi 9H à 12H30 14H à 16H30

## ELECTIONS REGIONALES Le 16 mai 2008

### ● Le tiers des élus ordinaires doit être renouvelé tous les 2 ans

➤ Conditions pour être électeur

Être inscrit au tableau de l'ordre de la région avant le 16 mars 2008 (décret n°2006-270 du 7 mars 2006)

Être du ressort de la région pour laquelle on vote (pour les associés : chaque associé peut être électeur)

➤ Vous allez devoir voter jusqu'au 16 mai 2008

Par correspondance ou directement au bureau du Cropp à Aix-en-Provence : de 9H à 13H le 16 mai 2008

Les votes parvenus par correspondance après ouverture du scrutin (le 16 mai 2008 à 9H) ne seront pas pris en compte

- ◆ Le dépouillement Public aura lieu le jour même à partir de 13H au bureau du Cropp à Aix-en-Provence. Les résultats seront publiés dans Liaison N°4.

## INFO ELECTIONS :

### Conseillers sortants :

Titulaires : Jean MAUGEIN  
Gilbert LE GRAND  
Suppléants : Christophe FLACHAIRE  
Laurent JACQUIOT

### Liste des Candidats :

Anne-Marie AGOSTA, Corse  
Laurent JACQUIOT, Valbonne (Sortant)  
Gilbert LE GRAND, Marseille (Sortant)  
Jean MAUGEIN, Marseille (Sortant)  
Patrick SEMPOL, Toulon

## ELECTIONS NATIONALES

**Seuls les élus titulaires devront voter.**

**Mais les Podologues inscrits à l'ordre peuvent être candidats à condition d'être enregistrés à la préfecture, au répertoire ADELI depuis au moins 3 ans.**

**Elles auront lieu en juin 2008 : contacter le Cropp pour tout renseignement complémentaire.**

### ERRATUM

Suite à une erreur, certains confrères inscrits à l'ordre ne paraissent pas dans le listing de la revue précédente. Nous nous excusons et joignons à nouveau la liste complète des Podologues inscrits au tableau de la région Paca-Corse (sous réserve de modification)

### Points de repère :

*La nouvelle convention nationale*  
Les questions relatives à cette convention relèvent des syndicats et ne sont pas la prérogative de l'Ordre.

**Vous vous posez des questions?  
N'hésitez pas, contactez-nous, nous essaierons d'y répondre.**

---

## LES PAGES JAUNES

---

Malgré l'avertissement auprès des Pages Jaunes, malgré la parution du Code de Déontologie le 28 octobre 2007, l'annuaire 2008 ne manque pas d'insertions à caractère publicitaire. Toute insertion payante dans l'annuaire est interdite, toute infraction donnera lieu à des poursuites. Sont concernés tous les podologues dont la date de facturation d'insertion dans les pages jaunes est postérieure au 28 octobre 2007.

---

## ETUDE DEMOGRAPHIQUE :

En annexe, la liste des Podologues installés en Paca-Corse  
Villes et nombre de cabinets par département  
Villes à partir de 1500 habitants sans installation de cabinet

Ces chiffres ne tiennent pas compte des récents changements ni des cabinets secondaires. Ce tableau peut comporter quelques erreurs, il donne un aperçu des différentes implantations de cabinets.

Les nouveaux professionnels désirant s'installer sont invités à tenir compte de ces données, en effet, certains lieux sont surchargés et d'autres délaissés.

Les cabinets secondaires ne sont pas tous représentés puisqu'ils ne sont pas tous déclarés.

Une installation dans une commune de 1500 à 2500 habitants peut se justifier quand on sait que d'autres communes environnantes peuvent compléter l'activité. Malgré tout, la démographie n'est qu'un élément parmi d'autres pour permettre un choix judicieux : l'environnement médical, la géographie, la notoriété, l'activité des autres confrères, la facilité des déplacements (transports en commun) sont d'autres critères à prendre en compte.

Les Cabinets secondaires doivent être déclarés pour obtenir une autorisation de l'ordre, un numéro de Siret propre est obligatoire.

Toute demande de création de cabinet secondaire doit être adressée à l'ordre au moins un mois avant. Il est important de prendre en compte la démographie professionnelle. Tout cabinet secondaire non déclaré à ce jour devra être fermé.



## CODE DE DEONTOLOGIE

Tout Pédicure-Podologue, lors de son inscription au tableau a déclaré sur l'honneur qu'il a pris connaissance du code de déontologie et s'engage à le respecter.

Conformément à l'art R 4322-39 : la profession de Pédicure-Podologue ne doit pas être pratiquée comme un commerce.

Sont interdits tous procédés directs ou indirects de publicité et notamment tout aménagement ou signalisation donnant aux locaux une apparence commerciale et toute publicité intéressant un tiers ou une firme quelconque.

Il est urgent que chacun applique cet article.

Il est regrettable de multiplier les courriers recommandés, de mobiliser la commission de conciliation ou la commission disciplinaire, de multiplier les dépenses là où chacun peut s'impliquer personnellement.

Nombreux sont les cabinets qui ne respectent pas cet engagement. Il appartient à chacun d'entre vous de vous mettre en règle le plus rapidement possible.

Le 29 Mars 2008, Sébastien Moyne-Bressand et moi-même avons assisté à une session de la chambre disciplinaire régionale du conseil de l'ordre des chirurgiens dentistes.

Ce jour-là, 8 dossiers étaient soumis aux juges de la chambre.

Nous avons pu suivre la procédure et les débats pour pouvoir exercer au mieux le jour venu notre rôle en chambre disciplinaire du CROPP

Les sanctions prononcées ce jour-là allaient de la relaxe à l'interdiction définitive d'exercer.

A méditer.

Jean Maugein Vice-Président

### Dernière Minute

Les dossiers d'inscription à l'ordre, envoyés au cours du 4<sup>ème</sup> trimestre 2006, ont été réceptionnés par un prestataire de service chargé de les trier et de les stocker, en attendant que l'ordre national, en cours de mise en place, puisse les étudier.

Il s'avère que des dossiers ont disparu, dont une cinquantaine en région PACA Corse.

Les professionnels concernés recevront prochainement un nouveau dossier à remplir. Nous en sommes absolument désolés.

Publication : CROPP

Editeur : CROPP

Directeur de Publication : Sébastien Moyne-Bressand

Comité Editorial : Sébastien Moyne-Bressand-Marianne Spaziani-Jean

Jean Maugein

N° ISSN : 1960-2952

**DEMOGRAPHIE** : Vous trouverez dans les pages suivantes **une étude de la démographie professionnelle en Paca-Corse.**

Tout d'abord, pour prévenir certaines critiques, les chiffres peuvent être légèrement inexacts mais ne faussent pas les grandes tendances.

Cette étude a pour but d'aider les professionnels dans la recherche d'un lieu d'installation

Malgré tout, la démographie n'est qu'un élément parmi d'autres pour permettre un choix judicieux : l'environnement médical, la géographie, la notoriété, l'activité des autres confrères, la facilité des déplacements (transports en commun) sont d'autres critères à prendre en compte.

Les Bouches-du-Rhône

Marseille regroupe avec 800 000 habitants près de la moitié des bucco-rhodaniens (!).

Une démographie en léger tassement, mais une population jeune : 1 habitant sur 2 a moins de 40 ans. On note peu de petites communes et une répartition des pédicures- podologues assez harmonieuse sur tout le territoire du département.

DEPARTEMENT 13	VILLE	CODE COMMUNE	NOMBRE D'HABITANTS EN 2006	NOMBRE DE PODOLOGUES	NOMBRE D'HABITANTS POUR 1 PODOLOGUE
COMMUNES DE MOINS DE 10000 HABITANTS	ALLEINS	13003	2368	0	0
	AURIOL	13007	11442	2	5721
	LA BARBEN	13009	649	0	0
	BARBENTANE	13010	3660	0	0
	LES BAUX DE PROVENCE	13011	381	0	0
	CABRIES	13019	8073	3	2691
	CARNOUX EN PROVENCE	13119	6896	2	3448
	CARRY LE ROUET	13021	6355	2	3177
	CASSIS	13022	7766	2	3883
	CEYRESTE	13023	4034	1	7034
	CHATEAUNEUF LE ROUGE	13025	2070	1	2070
	LAMBESC	13050	7934	2	3967
	EGUILLES	13510	7544	3	2514
	ENSUES LA REDONNE	13033	5096	0	0
	EYGALIERES	13034	1900	0	0
	EYGUIERES	13035	6278	1	6278
	EYRARGUES	13036	4179	0	0
	FONTVIEILLE	13038	3362	1	3362
	FUVEAU	13040	8558	2	4279
	GIGNAC LA NERTHE	13043	9140	2	4570
	GRAVESON	13045	3570	0	0
	GREASQUE	13046	3705	1	3705
	MAILLANE	13052	2013	0	0
	MALLEMORT	13053	5501	4	2750
	MAUSSANE LES ALPILLES	13058	2155	0	0
	MEYRARGUES	13059	3400	0	0
	MIMET	13062	4440	0	0
	NOVES	13066	4845	0	0
	ORGON	13067	2913	0	0
	PELISSANNE	13069	9069	1	9069
	LE PENNE SUR HUVEAUNE	13070	6153	3	2051
	PEYNIER	13072	2900	0	0
	PEYPIN	13073	5097	1	5097
	LE PUY SAINTE REPARADE	13080	5112	0	0
	PUYLOUBIER	13079	1671	0	0
	LA ROQUE D'ANTHERON	13084	4722	2	2361
	ROQUEFORT LA BEDOULE	13085	5016	1	5016
	ROQUEVAIRE	13086	8299	3	2766
	ROUSSET	13087	4025	1	4025
	LE ROVE	13088	4070	2	2035
	SAINT ANDIOL	13089	3138	0	0
	SAINT ANTONIN SUR BAYON	13090	137	0	0
	SAINT CHAMAS	13092	7268	1	7268
	SAINT ETIENNE DU GRES	13094	2111	0	0
	SAINT MARC JAUMEGARDE	13095	1093	0	0
	SAINT PAUL LES DURANCE	13099	928	0	0
SAINT PIERRE DE MEZOARGUE	13061	250	0	0	
SAUSSET LES PINS	13104	7278	2	3639	
SENAS	13105	5980	0	0	
SIMIANE COLLONGUE	13107	5570	1	5570	
VAUVENARGUES	13111	896	0	0	
VENELLES	13113	8156	2	4078	
VENTABREN	13114	4831	0	0	
VERNEGUES	13115	1256	0	0	
VERQUIERES	13116	786	0	0	
GRANDES VILLES	AIX EN PROVENCE	13001	139800	42	3328
	ARLES	13004	52600	8	6575
	AUBAGNE	13005	43500	9	2718
	LA CIOTAT	13028	31900	11	2900
	ISTRES	13047	41200	6	6866
	MARIGNANE	13054	33700	5	6740
	MARSEILLE	13055	820900	148	5546
	MARTIGUES	13056	45400	12	3783
	MIRAMAS	13063	23800	5	4760
	SALON DE PROVENCE	13103	40100	18	2227
VITROLLES	13117	35900	3	11966	

## VAR

Ce département est caractérisé par un taux d'accroissement de 2,5% supérieure à la moyenne nationale.

Les agglomérations de Toulon-Hyère et Fréjus-Saint-Raphael regroupent la majorité de la population ainsi que des Pedicures-Podologues.

VILLE	CODE POSTAL	NOMBRE D'HABITANTS EN 2006	NOMBRE DE PODOLOGUES	NOMBRE D'HABITANTS POUR 1 PODOLOGUE
LES ADRETS DE L'ESTEREL	83600	2558	1	2558
BANDOL	83150	8645	7	1235
BARGEMON	83830	1447	0	0
LE BEAUSSET	83330	8410	2	4205
BELGENTIER	83210	2180	0	0
BESSE SUR ISSOLE	83890	2630	1	2630
BRAS	83149	1784	0	0
BRUE-AURIAC	83119	1121	0	0
CALLIAN	83440	2979	1	2979
CAMPS LA SOURCE	83170	1476	0	0
CARCES	83570	2709	1	2709
LE CASTELLET	83330	4154	0	0
LA CELLE	83170	1239	0	0
COGOLIN	83310	10984	2	5492
COLLOBRIERES	83610	1639	0	0
LA CROIX VALMER	83420	3139	1	3139
ENTRECASTEAUX	83570	1016	0	0
LA FARLEDE	83210	6898	1	6898
FLASSANS SUR ISSOLE	83340	2539	0	0
FORCALQUEIRET	83136	2039	0	0
LA GARDE-FREINET	83680	1734	0	0
GASSIN	83580	2800	0	0
GINASSERVIS	83560	1382	0	0
GOFARON	83590	3481	1	3481
LA LONDE LES MAURES	83250	10034	1	10034
LORGUES	83510	8550	1	8550
MONTAUROUX	83440	4526	1	4526
MONTFERRAT	83131	1134	0	0
MONTFORT-SUR-ARGENS	83570	1041	0	0
LA MOTTE	83920	2772	0	0
NEOULES	83136	2206	0	0
PIGNANS	83790	2915	0	0
PLAN DE LA TOUR	83120	2524	1	2524
POURCIEUX	83470	1043	0	0
POURRIERES	83910	4389	0	0
PUGET-SUR-ARGENS	83480	6914	1	6914
PUGET-VILLE	83390	3516	1	3516
RAMATUELLE	83350	2271	0	0
REGUSSE	83630	1707	0	0
LE REVEST-LES-EAUX	83200	3664	0	0
RIANS	83560	4127	0	0
ROCBARON	83136	3180	0	0
LA ROQUEBRUSSANNE	83136	1973	0	0
ROUGIERS	83170	1313	0	0
SAINT CYR SUR MER	83270	11562	2	5781
SAINT JULIEN	83560	1569	0	0
SAINT MANDRIER SUR MER	83430	6657	1	6657
SAINT PAUL EN FORET	83440	1445	0	0
SAINT TROPEZ	83990	5635	4	1408
SAINT ZACHARIE	83640	4776	1	4776
SALERNES	83690	3598	2	1799
SIGNES	83870	2688	0	0
SOLLIES VILLE	83210	2222	0	0
LE THORONET	83340	1952	1	1952
TOURVES	83170	4641	0	0
LE VAL	83143	3760	0	0
LA VERDIERE	83560	1297	0	0
VIDAUBAN	83550	9331	2	4665
DRAGUIGNAN	83300	35500	7	5071
FREJUS	83370	49100	10	4900
LA GARDE	83130	25900	4	6475
HYERES	83400	53200	17	3129
SAINT RAPHAEL	83530	32200	9	3577
LA SEYNE SUR MER	83500	58000	7	8285,7
SIX FOURS LES PLAGES	83140	33700	12	2808
TOULON	83000	166800	48	3475

## Vaucluse

$\frac{1}{2}$  million de personnes habitent le Vaucluse dont la grande majorité est concentrée autour du pôle urbain et économique qu'est l'agglomération d'Avignon. On note la présence de nombreuses petites communes.

Les pédicures- podologues sont plutôt répartis harmonieusement sur tout le département.

DEPARTEMENT 84	VILLE	CODE POSTAL	NOMBRE D'HABITANTS EN 2006	NOMBRE DE PODOLOGUES	NOMBRE D'HABITANTS POUR 1 PODOLOGUE
	AUBIGNAN	84810	4245	1	4245
	BEAUMES DE VENISE	84190	2175	0	0
	BEDARRIDES	84370	5021	1	5021
	BEDOIN	84410	2942	1	2942
	CAMARET SUR AIGUES	84850	4207	0	0
	CAUMONT SUR DURANCE	84510	4429	1	4449
	CHATEAUNEUF DE GADAGNE	84470	3157	0	0
	ENTRAIGUES SUR LA SORGUE	84320	7095	1	7095
	GARGAS	84400	2980	0	0
	JONQUIERES	84150	4268	0	0
	LAPALUD	84840	3442	1	3442
	LAURIS	84360	3257	2	3257
	LORIOLE DU COMTAT	84870	2125	0	0
	MALAUCENE	84340	2669	1	2669
	MERINDOL	84360	1903	0	0
	MONTEUX	84170	10597	2	5298
	MORIERES LES AVIGNON	84310	7413	1	7413
	PIOLENC	84420	4445	0	0
	ROBION	84440	3941	1	3941
	SAINT-DIDIER	84210	2024	1	2024
	SAINT-SATURNIN-LÈS-APT	84490	2479	0	0
	SAINT-SATURNIN-LÈS-AVIGNON	84450	3842	0	0
	SAINTE-CECILE-LES-VIGNES	84290	2142	0	0
	SARRIANS	84260	5679	1	5679
	SERIGNAN-DU-COMTAT	84830	2362	0	0
	LE THOR	84250	7508	0	0
	VAISON-LA-ROMAINE	84110	6147	3	2049
	VELLERON	84740	3017	0	0
	VILLELAURE	84530	2995	0	0
GRANDES VILLES	AVIGNON	84000	90800	17	5341
	CARPENTRAS	84200	26800	4	6700
	CAVAILLON	84300	26200	4	6550
	ORANGE	84100	28800	7	4114

### Alpes de Haute Provence/ Hautes Alpes

Ces 2 départements, très semblables, se caractérisent par une faible démographie et un ratio Pédicure-Podologue/population le meilleur de PACA pour le département des Alpes de Haute Provence.

DEPARTEMENT .04	VILLE	CODE POSTAL	NOMBRE D'HABITANTS EN 2006	NOMBRE DE PODOLOGUES	NOMBRE D'HABITANTS POUR 1 PODOLOGUE
	CASTELLANE	.04120	1592	0	0
	CERESTE	.04280	1181	0	0
	DIGNE LES BAINS	.04000	17000	3	5666
	FORCALQUIER	.04300	4650	2	2325
	GREOUX-LES-BAINS	.04800	2455	0	0
	JAUSIERS	.04850	1002	0	0
	MALJAI	.04350	1863	0	0
	MALLEMOISON	.04510	1031	0	0
	MANE	.04300	1350	1	1350
	MANOSQUE	.04100	21300	4	5325
	ORAISON	.04700	4867	2	2433
	PEPIN	.04200	1179	0	0
	PEYRUIS	.04310	2430	0	0
	REILLANNE	.04110	1476	0	0
	RIEZ	.04500	1702	1	1702
	SEYNE	.04140	1436	0	0
	VALENSOLE	.04210	2599	0	0
	VILLENEUVE	.04180	3246	0	0
	VOLONNE	.04290	1623	0	0
	VOLX	.04130	2859	0	0

DEPARTEMENT .05	VILLE	CODE POSTAL	NOMBRE D'HABITANTS EN 2006	NOMBRE DE PODOLOGUES	NOMBRE D'HABITANTS POUR 1 PODOLOGUE
	LA BATIE NEUVE	.05230	1946	0	0
	EMBRUN	.05200	6188	2	3094
	GUILLESTRE	.05600	2276	1	2276
	LA ROCHE DES ARNAUDS	.05400	1222	0	0
	SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR	.05500	1644	1	1644
	SAINTE-CHAFFREY	.05330	1689	0	0
	SAINTE-MARTIN-DE-QUEYRIERES	.05120	1100	0	0
	LA SAULCE	.05110	1168	0	0
	SAVINES-LE-LAC	.05160	1061	1	1061
	SERRES	.05700	1309	0	0
	TALLARD	.05130	1756	1	1746
	VEYNES	.05400	3202	2	1601
	VILLAR-SAINTE-PANCRACE	.05100	1459	0	0
	GAP	.05000	38200	13	2938

**Alpes-Maritimes :**

3 agglomérations concentrent près de 95 % de la population :

- Nice
- Cannes, Grasse, Antibes
- Menton, Monaco

On note également une très faible démographie dans l'arrière-pays, un fort accroissement des communes à l'ouest du Var en relation avec un recul relatif des vieux centres urbains.

Les grandes villes sont bien pourvues en Pédiatres-Podologues, avec une forte concentration à Nice.

L'arrière-pays présente de nombreux très petit villages.

DEPARTEMENT .06	VILLE	CODE POSTAL	NOMBRE D'HABITANTS EN 2006	NOMBRE DE PODOLOGUES	NOMBRE D'HABITANTS POUR 1 PODOLOGUE
	AURIBEAU SUR SIAGNE	.06810	2694	1	2694
	L'ESCARENE	.06440	2239	1	2239
	EZE	.06360	2932	0	0
	GATTIERES	.06510	4018	1	4018
	LA GAUDE	.06610	6542	1	6542
	LEVENS	.06670	4427	0	0
	MOUANS SARTOUX	.06370	10267	3	3422
	OPIO	.06650	2070	0	0
	PEYMEINADE	.06530	7681	2	3840
	PUGET THENIERS	.06260	1796	1	1796
	LE ROURET	.06650	3763	0	0
	SAINTE ANDRE DE LA ROCHE	.06730	4295	1	4295
	SAINTE CEZAIRE SUR SIAGNE	.06530	3285	1	3285
	SAINTE JEAN CAP FERRAT	.06230	2103	1	2103
	SAINTE PAUL	.06570	3336	2	1668
	SOSPEL	.06380	3394	0	0
	TENDE	.06430	2025	0	0
	THIERY	.06710	2025	0	0
	TOURETTE LEVENS	.06690	4639	1	4639
	TOURETTES SUR LOUP	.06140	4199	0	0
	LA TURBIE	.06320	3156	2	1578
	VILLEFRANCHE SUR MER	.06230	6649	1	6649
GRANDES VILLES	ANTIBES	.06160	72500	24	3020
	CAGNES SUR MER	.06800	47200	9	5244
	CANNES	.06150	70200	30	2340
	LE CANNET	.06110	42500	11	3863
	GRASSE	.06130	48200	9	5355
	NICE	.06000	347900	87	3998
	SAINTE LAURENT DU VAR	.06700	30300	7	4328

## Corse

Une densité de population 6 fois moindre que les départements français de superficie similaire, des difficultés de communication et bien sûr l'insularité sont les spécificités de ces 2 départements avec malgré tout des ratios professionnels classiques.

CORSE DEPARTEMENT 2A	VILLE	CODE POSTAL	NOMBRE D'HABITANTS EN 2006	NOMBRE DE PODOLOGUES	NOMBRE D'HABITANTS POUR 1 PODOLOGUE
	BORGIO	20290	6750	1	6750
	BRANDO	20222	1542	0	0
	CALENZANA	20214	1757	0	0
	CALVI	20260	5420	1	5420
	GHISONACCIA	20240	3279	1	3279
	L'ILE ROUSSE	20220	2795	3	931,6
	ISOLACCIO-DI-FIUMURBO	20243	395	0	0
	LANO	20244	21	0	0
	LAVATOGGIO	20225	128	0	0
	LENTO	20252	116	0	0
	LUCCIANA	20290	3721	1	3721
	LUGO-DI-NAZZA	20240	119	0	0
	LUMIO	20260	1012	1	1012
	MONTICELLO	20220	1565	0	0
	OLETTA	20232	1245	0	0
	PRUNELLI-DI-FIUMORBO	20243	2943	1	2943
	SAINT FLORENT	20217	1597	1	1597
	SANTA-LUCIA-DI-MORIANI	20230	1153	0	0
	SANTA-MARIA-DI-LOTA	20200	1917	0	0
	VENZOLASCA	20215	1572	0	0
	VESCOVATO	20215	2305	0	0
	VILLE-DI-PIETRABUGNO	20200	3063	0	0
	BASTIA	20200	39016	12	3251,33

CORSE DEPARTEMENT 2B	VILLE	CODE POSTAL	NOMBRE D'HABITANTS EN 2006	NOMBRE DE PODOLOGUES	NOMBRE D'HABITANTS POUR 1 PODOLOGUE
	AFA	20167	2513	0	0
	ALATA	20167	2785	0	0
	BASTELICACCIA	20129	3063	0	0
	GROSSETO-PRUGNA	20128	2543	2	1271
	SARROLA-CARCOPINO	20167	1830	0	0
	SARTENE	20100	3096	2	1548
	AJACCIO	20000	54967	15	3664